



Exigences pour suivre la formation de formateur/formatrice interRAI-HC

Conditions d'admission à la formation de formateur/formatrice interRAI

Pour devenir formateur/formatrice interRAI reconnu/e par Aide et soins à domicile Suisse, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Être en possession d'une formation en pédagogie (au minimum le certificat FSEA 1)
- Avoir suivi avec succès le cours de base RAI-HC ou interRAI HC/CMH_{Suisse}
- Attester d'une expérience approfondie en matière d'évaluation des besoins avec l'instrument RAI-HC ou/et interRAI HC/CMH_{Suisse}.

Si la personne destinée à suivre la formation remplit les exigences susmentionnées, merci d'envoyer les documents correspondants par courriel à info@spitex.ch :

- Curriculum vitae
- Diplôme infirmier (ou équivalence Croix-Rouge), y compris les attestations du cours de base RAI-HC/interRAI et de la formation pédagogique suivie
- Attestation de l'employeur concernant la période et le nombre (approximatif) d'évaluations RAI-HC effectuées

La formation est assurée par une personne de l'entreprise Q-Sys. Les coûts ainsi que la durée du cours dépendent du nombre de participants. L'adresse de contact sera envoyée après réception et vérification des documents.

Berne, mise à jour octobre 2019